

qui venaient fonder un hôpital. Il devint leur chapelain, leur conseiller, leur père, et pendant les six dernières années de sa vie, il fit tout son possible pour les aider à surmonter d'énormes difficultés, qu'il eut la consolation de voir s'aplanir. De leur côté, les bonnes Sœurs furent sa Providence. Elles lui prodiguèrent tous les soins que peut suggérer la plus exquise charité et lui témoignèrent beaucoup de reconnaissance. Pendant sa longue maladie, le vénérable vieillard ne cessa de les édifier par sa patience, sa mortification, son esprit religieux et son obéissance.

A la première nouvelle de sa mort, Mgr l'Archevêque, qui l'avait visité un peu auparavant, l'avait communiqué de sa main et avait reçu le renouvellement de ses vœux, se rendit auprès de sa dépouille mortelle.

Sa Grandeur prononça l'oraison funèbre, lors du premier service à Kenora le 1er mars, et loua le saint prêtre fidèle à sa vocation, le religieux oblat missionnaire vivant dans la pauvreté la plus grande, l'obéissance la plus parfaite et la chasteté la plus irréprochable. Le corps fut transporté à Winnipeg et le 2 mars un deuxième service fut chanté à Ste-Marie. Monseigneur y assistait, ainsi que plusieurs membres du clergé et de nombreux fidèles. Ce second service fut célébré par le neveu du défunt, le R. P. A. Beaudin, o. m. i., du Juniorat de St-Boniface.

Le cimetière des Oblats à St-Charles gardera les restes mortels de ce vaillant missionnaire, dont les travaux et les vertus méritent d'être inscrits en lettres d'or dans les annales du diocèse. -- R. I. P.

RECIT D'UN MISSIONNAIRE FRANÇAIS

PERDU PENDANT CINQ JOURS DANS LES NEIGES DU MANITOBA

IL Y A 48 ANS.

(Suite.)

VII DE PEMBINA A ST-BONIFACE.

Si je ne ressentis aucune douleur pendant tout le temps que mes pieds demeurèrent gelés, il n'en devait pas être ainsi après leur dégel. Lorsque, le vendredi matin, on m'apporta de belles laquêtes bien rôties, je ne pus que les regarder. Monsieur et Madame Rolette prirent un grand soin de moi. La meilleure des mères ne peut pas montrer plus de tendresse pour son enfant. Mais mes pieds ayant été mal dégelés, ils devaient en subir les conséquences. Soins et remèdes devaient rester inutiles. D'enflés ils commencèrent à se corrompre. Au bout d'une quinzaine de jours mon pied droit perçait vers lesorteils et laissait apercevoir des os en arrière du talon

Le bon Père Lestanc, o. m. i., administrateur du diocèse de St-